



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15710>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-15710**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU Grenoble Alpes

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Conception réalisation d'un nouveau bâtiment de soins

**Description** : La présente consultation vise l'attribution d'un marché public global sectoriel pour l'opération de construction du Nouveau Bâtiment de Soins du CHUGA. Le marché sera passé selon la procédure formalisée restreinte dite du dialogue compétitif, conformément aux dispositions des articles L.2124-4, R.2124-3 3°, R.2124-5 et R.2161-24 à -31 du Code de la commande publique. Le dialogue compétitif est la procédure par laquelle la maîtrise d'ouvrage dialogue avec les candidats admis à y participer en vue de définir ou développer les solutions de nature à répondre à ses besoins et sur la base desquelles ces candidats sont invités à remettre une offre. La procédure comporte ainsi deux phases détaillées à l'article « Déroulement et modalités du dialogue compétitif » : une phase candidature et une phase offre. Dans le cadre de son Schéma Directeur Immobilier (SDI), le CHUGA prévoit une rénovation globale du site de la Tronche (site nord) et notamment la construction d'un nouveau bâtiment de soins dit «NBS» qui accueillera sur une surface dans oeuvre d'environ 46 000 m<sup>2</sup>.

**Identifiant de la procédure** : 5f7e676a-1050-476f-979c-1bf661a443b6

**Identifiant interne** : 24T124

**Type de procédure** : Dialogue compétitif

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45000000 Travaux de construction

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 145,500,000 Euro**

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Une visite du site obligatoire est organisée par le maître de l'ouvrage pour les seuls candidats admis. Les modalités d'organisation de cette dernière seront arrêtées lors des invitations à participer au dialogue. Les missions objet de la consultation sont pour parties réservées à des architectes (loi n° 77-2 du 03-01-1977 et ses modifications sur l'architecture). Le groupement d'opérateurs économiques, sera pluridisciplinaire et disposera des compétences mentionnées dans le RC. Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, le pouvoir adjudicateur a décidé de faire application des dispositions des articles L.2112-2 et L.2112-4 du Code de la commande publique, en incluant dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Conformément à l'article R2171-23 du Code de la commande publique, le Titulaire doit réserver une part d'exécution à des petites et moyennes entreprises (PME, au sens de la Recommandation 2003/361/CE de la Commission européenne) ou à des artisans, cette part ne pouvant être inférieure à 20% du montant du marché (hors frais généraux). Le délai de validité des propositions et des offres est fixé à cent-quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de leur réception. Les candidats sont avertis du fait que la date limite fixée pour la remise de chaque proposition ou offre (y compris donc l'offre finale), constitue le nouveau point de départ de ce délai, en remplacement du précédent. Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. S'il veut renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, le candidat portera l'information dans l'acte d'engagement. Les opérateurs peuvent présenter des candidatures individuelles ou, conformément aux dispositions de l'article R.2142-19 du code de la commande publique, sous forme groupée. En cas de groupement : - L'entreprise de travaux principale (entreprise générale ou entreprise gros-oeuvre) en est obligatoirement le mandataire ; - Le groupement déclaré titulaire sera de forme conjointe ou solidaire et, en cas de groupement conjoint, son mandataire sera solidaire du (des) autre(s) membre(s) du groupement pour l'exécution de leurs obligations contractuelles. Il est interdit aux opérateurs économiques de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements, et ce y compris en tant que sous-traitants, à l'exception toutefois des sociétés portant exclusivement la compétence ACOUSTIQUE et Ingénierie Ceph . Le non-respect de cette obligation entraînera l'élimination de toutes les candidatures concernées.

#### **Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Voir les dispositions du règlement de consultation.

## Section 5 - Lot

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION-CONSTRUCTION POUR L'OPERATION DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT DE SOINS DU CHU GRENOBLE ALPES

**Description :** La présente consultation vise l'attribution d'un marché public global sectoriel pour l'opération de construction du Nouveau Bâtiment de Soins du CHUGA. Le marché sera passé selon la procédure formalisée restreinte dite du dialogue compétitif, conformément aux dispositions des articles L.2124-4, R.2124-3 3°, R.2124-5 et R.2161-24 à -31 du Code de la commande publique.

**Identifiant interne :** 24T124

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nature supplémentaire du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71222000 Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs

**Options :**

**Description des options :** L'offre devra intégrer les 2 prestations supplémentaires éventuelles suivantes : - Mission de micro-implantation intégrée à la phase conception ; - Accompagnement au montage du dossier et dépôt Passivhaus ;

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** La Tronche

**Code postal :** 38700

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 59 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 145,500,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations relatives aux avis antérieurs :**

**Identifiant de l'avis antérieur :** 393979-2024

**Informations complémentaires :** Le coût prévisionnel de la conception (toutes prestations intellectuelles combinées) est évalué à (date de valeur juin 2024) : 15 500 000

Euros HT. Le coût prévisionnel de la construction est de (date de valeur juin 2024) : 130 000 000 Euros HT. Le déroulement du dialogue compétitif est décrit dans le règlement de consultation. Les critères d'attributions des offres sont énoncés au règlement de consultation. La date de réception des offres mentionnées dans la présente annonce à l'article 5.1.12 : concernent la date de réception des candidatures. Le contrat prévoit des heures d'insertion.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : L'adaptation au changement climatique

**Objectif social promu** : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacités professionnelles du candidat (50%)

**Description** : Le pouvoir adjudicateur évaluera les capacités professionnelles du candidat sur la base des références qu'il présente. Ces dernières seront appréciées de manière globale, au regard de leur pertinence compte-tenu des caractéristiques de l'opération projetée.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacités techniques et financières du candidat (20%)

**Description** : Le pouvoir adjudicateur examinera les capacités techniques et financières du candidat grâce à l'analyse quantitative de ses moyens humains et de son chiffre d'affaires.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacités professionnelles du candidat évaluées sur la base des compétences qu'il assume et présente (30%)

**Description** : L'acheteur vérifiera que les qualifications et compétences nécessaires pour la bonne exécution du marché sont assumées et effectivement présentées par les candidats.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2579021&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2579021&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Description de la garantie financière** : Une retenue de garantie est prévue dans les conditions fixée au CCAP.

**Date limite de réception des offres** : 04/04/2025 à 11:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** CHU Grenoble Alpes

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** CHU Grenoble Alpes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** CHU Grenoble Alpes

**Organisation qui traite les offres :** CHU Grenoble Alpes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif

**Numéro d'enregistrement :** 17380005300014

**Adresse postale :** 2 place verdun

**Ville :** Grenoble

**Code postal :** 38022

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone :** +33 476429000

**Télécopieur :** +33 476422269

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CHU Grenoble Alpes

**Numéro d'enregistrement :** 26380030200014

**Ville :** LA TRONCHE

**Code postal :** 38700

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Cellule des marchés

**Adresse électronique :** marches@chu-grenoble.fr

**Téléphone :** +33 476766859

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 3b3ec48b-b6bc-449f-8f69-4c6e7ed1915e - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 10/02/2025 à 17:22

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10/02/2025